

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Midi-Quercy

Acte d'engagement après négociation :

Numéro du marché : 2011AT1

Axe 5 : Appui à l'Assistance technique du Plan Local Insertion Emploi

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Objet du marché :

Appui à l'Assistance technique du Plan Local Insertion Emploi

Date :

Montant :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Directeur

Ordonnateur :

Monsieur le Président

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorerie de Caussade

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

- Agissant pour mon propre compte
- Agissant pour le compte de la société :
- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire :
- Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint :
- Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint :

Pour l'ensemble des prestations groupées qui ont signé la lettre de candidature du .../.../...

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (C.C.P.) et des documents qui y sont mentionnés dont l'exemplaire de chaque est conservé dans les Archives de l'administration fait seul foi,

Acte d'engagement après négociation – Appui à l'assistance technique du Plan Local
Insertion Emploi
Axe 5 AT-2011-2012

Et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

L'ensemble des missions à réaliser sera rémunérée par application d'un prix global forfaitaire et égal à :

Les coûts doivent inclure l'ensemble des frais nécessaires à l'accomplissement des missions diligentées. Le titulaire ne pourra donc pas solliciter en sus le remboursement des frais divers de transport, d'hôtel, de poste et de documentation ou tout autre frais annexe induit par l'exécution de la présente mission.

Pour la solution de base :

Pour l'année 2011 :

Montant hors taxe :

TVA (taux de 19,6%) :

Montant TTC :

Soit en lettres :

Pour l'année 2012 :

Montant hors taxe :

TVA (taux de 19,6%) :

Montant TTC :

Soit en lettres :

TOTAL de la mission :

Montant hors taxe :

TVA (taux de 19,6%) :

Montant TTC :

Soit en lettres :

Les réunions, visites supplémentaires non incluses dans le forfait (selon la proposition du titulaire dans sa note technique) mais nécessaire à l'exécution de la mission après avoir été demandées par le Maître d'ouvrage seront rémunérées par le prix unitaire suivant : Euros
/ par réunion

Pour la variante numéro :

Pour l'année 2011 :

Montant hors taxe :
TVA (taux de 19,6%) :
Montant TTC :
Soit en lettres :

Pour l'année 2012 :

Montant hors taxe :
TVA (taux de 19,6%) :
Montant TTC :
Soit en lettres :

TOTAL de la mission :

Montant hors taxe :
TVA (taux de 19,6%) :
Montant TTC :
Soit en lettres :

Les réunions, visites supplémentaires non incluses dans le forfait (selon la proposition du titulaire dans sa note technique) mais nécessaire à l'exécution de la mission après avoir été demandées par le Maître d'ouvrage seront rémunérées par le prix unitaire suivant : Euros / par réunion.

Déclaration de sous-traitance :

Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqués dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation de sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée emporter acceptation de sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe :
TVA (taux de %) :
Montant TTC :
Soit en lettres :

Article 3 : Durée du marché

Le présent marché prendra effet à sa date de notification et ce jusqu'au 31 décembre 2012.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

- Pour la prestation suivante : **Appui à l'Assistance technique du Plan Local**

Insertion Emploi

- Etablissement :
- Numéro de compte : Clé : Code banque : Code Guichet :

Ouvert au nom de :

- Pour la prestation suivante :
- Etablissement :
- Numéro de compte : Clé : Code banque : Code Guichet :

Ouvert au nom de :

- Pour la prestation suivante :
- Etablissement :
- Numéro de compte : Clé : Code banque : Code Guichet :

Conformément au C.C.P. la ou les entreprises ci après désignées

- Refusent de percevoir l'avance
- Acceptent de percevoir l'avance

NB ; si aucune case n'est cochée, ou si deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>
Service de conseil en gestion de projet. (72 22 40 00 1)

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) sociétés pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut son annexés au présent acte d'engagement.

Engagement du candidat :

Fait en un seul original A :
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Est accepté la présente offre pour valoir
acte d'engagement

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

A

Le

DATE D'EFFET DU MARCHE :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

Par le titulaire destinataire

ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial

Identification de l'acheteur

DC 13

Acheteur : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12, rue Marcelin Viguié BP82
82800 NEGREPELISSE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : Monsieur le Directeur
Comptable assignataire des paiements : Trésor public de Caussade

Objet du marché

DC 13

Objet du marché : Appui à l'Assistance technique du Plan Local Insertion Emploi
Numéro du marché (le cas échéant) : Lot n° :
Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....
.....

Prestation sous-traitée

DC 13

Nature des prestations :

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :
Montant HT :
Montant TTC :

Modalités de variation des prix :
Date ou mois d'établissement des prix :

Sous-traitant

DC 13

Nom, prénom, raison sociale ou dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Le présent acte spécial :

- A pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
- Est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : .../.../....

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :
Oui Non

Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC 13
---	--------------

Compte à créditer (intitulé, numéro,...)-Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- Le sous-traitant demande à bénéficiaire de l'avance
- Le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l'avance

Modalités de règlement :

Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC 13
---	--------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

Exemplaire unique du titulaire	DC 13
---------------------------------------	--------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui est délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créance et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. IL donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance résultant du marché.

Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant
--

DC 13

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A _____, le
Le candidat ou titulaire

A _____, le
Le représentant de l'acheteur

Notification de l'acte spécial au titulaire
--

DC 13

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... Le.....